

Le CQA invité au lancement de la nouvelle Association des Ressources de Longue durée en Hébergement du Québec (ARLDHQ)

Montréal, le 26 octobre 2015 – Le 22 octobre dernier se tenait à Drummondville une rencontre qui venait officialiser la mise en place de l'ARLDHQ qui regroupe des CHSLD privés non conventionnés. À cette occasion, le comité exécutif de départ a invité des conférenciers externes, dont le directeur général du Conseil québécois d'agrément (CQA), Monsieur Mario Deslongchamps.



Monsieur Mario Deslongchamps, directeur général du CQA, s'adresse aux participants lors de la rencontre de l'ARLDHQ tenue le 22 octobre 2015 à Drummondville.

Les CHSLD privés non conventionnés

Le Québec compte actuellement 41 CHSLD privés non conventionnés qui totalisent plus de 3 000 lits au permis. À l'occasion du lancement de la nouvelle association qu'est l'ARLDHQ, plus de 40 personnes étaient présentes. Elles étaient issues de nombreux établissements. L'association vise notamment à mettre en commun des outils de travail et la mise en place de processus de qualité. Parmi les invités externes, deux conférenciers sont venus s'adresser aux membres. Tout d'abord, Monsieur Luc Vallerand, directeur du service aux membres et des communications de l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement du Québec (ARIHQ), est venu parler de l'expérience de la vie associative de l'organisme qu'il représente. Ensuite, Monsieur Mario Deslongchamps, directeur général du CQA, a entretenu les participants au sujet des outils de

gestion et de la qualité. Mentionnons que la majorité des CHSLD privés non conventionnés est agréée par le CQA.

Un continuum de la qualité

Lors de sa présentation, Monsieur Deslongchamps a présenté succinctement la mission et l'historique du CQA. Il a tracé les grandes lignes d'un programme d'agrément et rappelé que deux organismes d'agrément sont reconnus au Québec, soit Agrément Canada et le Conseil québécois d'agrément. Avec un premier programme conjoint (agrément des CSSS par Agrément Canada et le Conseil québécois d'agrément) qui arrive à terme, en conséquence de la Loi 10, des travaux sont en cours pour développer un nouveau programme conjoint d'agrément marqué principalement par la création des CISSS et des CIUSSS.

De plus, le CQA a révisé son modèle d'agrément « *Gestion intégrée de la qualité* » (GIQv4). Les objectifs de cette nouvelle version sont d'alléger la démarche d'agrément avec une adaptation qui tient compte des caractéristiques des organisations et des résultats obtenus tout en misant sur la performance et les gains en qualité acquis par la clientèle lors des précédentes démarches d'agrément. En soutien, le CQA rend accessible à ses clients un portail récemment mis à jour. Il facilite le travail de ses clients impliqués dans son programme d'agrément.

Monsieur Deslongchamps a aussi rappelé que le CQA est mandaté par le MSSS pour effectuer les visites de certification des 2 000 résidences privées pour aînés (RPA) et des 95 ressources d'hébergement en toxicomanie ou en jeu pathologique (RHTJP). Le CQA compte plus de 2 500 clients.

Adaptabilités des produits du CQA

Monsieur Deslongchamps a formulé aux participants de la rencontre un constat partagé par plusieurs d'entre eux. Les CHSLD privés non conventionnés sont à géométrie variable et doivent composer avec la complexité. Il y en a des petits et des grands (nombre de places). Certains comptent également des places de CHSLD privés conventionnés, des places en RI et des places en RPA. Des organismes doivent mettre en place plus d'un programme qualité, et parfois même, à des moments et avec des intervenants différents.

Pour information :
André Prévost
Conseiller aux affaires corporatives
514 499.6996 poste 260
andre.prevost@cqaqualite.ca

Depuis quelques mois, le CQA a revu ses processus d'affaires pour se placer davantage à l'écoute de ses clients en déployant une approche plus conviviale en termes d'adaptabilité dans la livraison de ses produits et services, et ce, selon les diverses réalités rencontrées. Dans le respect des lois et des règlements, et en tenant compte de contraintes, le CQA entend se doter de guides de correspondance afin d'adapter ses divers programmes qualité par leur synchronisation lors de leur livraison (démarches CHSLD, RI et RPA). Le but de ces efforts à compléter est de simplifier, pour un même organisme, sa participation aux divers programmes qualité.

Le processus d'élaboration et de révision des normes et des programmes du CQA fait appel à des comités consultatifs chaque fois que des normes ou des programmes qualité font l'objet d'un développement ou d'une révision. Les compositions des comités consultatifs varient en fonction de la spécificité des programmes. Ils sont constitués d'experts sectoriels, de visiteurs, de clients, de décideurs politiques et de représentants du monde académique et de la recherche. Cette vaste représentativité permet de rassembler diverses perspectives qui viennent enrichir nos programmes qualité, et ce, en conformité aux exigences de l'« *International Society for Quality in Health Care* » (ISQua), organisme qui régule les organismes conférant les certifications d'agrément.